

atteint, soit environ 10,000 de plus qu'au cours de la même période l'année dernière. Le ministre prévoyait-il pareil accroissement lorsqu'il a élaboré le traité canado-américain sur l'industrie automobile et, en l'occurrence, comment justifie-t-il la suppression immédiate du droit de douane de 17½ p. 100?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre! A mon avis, cette question tend plutôt à amorcer un débat qu'à demander des renseignements. Formuler une déclaration pour ensuite en demander la confirmation ou la dénégation ne constitue guère une question convenable.

M. Hales: L'affaire est d'actualité, monsieur l'Orateur, puisque les chiffres n'ont été publiés qu'aujourd'hui et je pense que le ministre peut nous en fournir l'explication.

L'hon. M. Drury: J'allais justement formuler les remarques que vous venez de faire, monsieur l'Orateur.

TAXE SUR LA POTASSE EXTRAITE PAR DISSOLUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Par suite de la démission d'un ministre du gouvernement de la Saskatchewan, l'honorable Hamy McDonald, et de la rumeur généralement acceptée selon laquelle il s'en vient à Ottawa, le ministre des Finances juge-t-il acceptable la proposition relative à l'impôt sur les mines de potasse en vue de répondre à la demande des habitants de la Saskatchewan et prendra-t-il des dispositions à cet égard?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucun commentaire à faire sur les rumeurs politiques relatives aux changements de position de membres en vue de divers partis, même si nous entendons constamment des rumeurs sur le compte de diverses personnes.

En réponse à la partie plus importante de la question de mon très honorable ami, je puis dire que le ministère des Finances n'a reçu d'instances d'aucune société qui serait désireuse de commencer l'exploitation de la potasse par voie de solution, à l'exception d'une société qui utilise déjà ce procédé. Si certaines compagnies désirent exploiter ou extraire de la potasse par la méthode de solution, et si mon très honorable ami les connaît, je serais heureux qu'elles s'adressent à moi directement.

[M. Hales.]

Le très hon. M. Diefenbaker: Le gouvernement de la Saskatchewan n'a-t-il soumis aucune instance au sujet de l'extraction de la potasse par la méthode de solution, et signalé que si des changements étaient apportés, la Saskatchewan bénéficierait d'investissements considérables qui autrement seraient perdus? Le ministre n'a-t-il pas reçu des instances de ce genre du premier ministre M. Thatcher?

L'hon. M. Gordon: Je ne crois pas que mon honorable ami ait entendu la réponse que je lui ai fournie. Le ministère des Finances n'a reçu aucune instance directe des compagnies minières qui désirent appliquer cette méthode particulière d'extraction, sauf de la seule compagnie qui exploite déjà les mines.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je ne sais pourquoi, monsieur l'Orateur, on n'a pas encore répondu à ma question. Le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il demandé que des mesures soient prises à ce sujet?

L'hon. M. Gordon: Certainement. Je suis sûr que mon honorable ami le sait.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Puis-je demander au ministre des Finances s'il est vrai qu'une seule compagnie au Canada pratique l'abstraction de la potasse par solution? S'il n'y a qu'une seule compagnie, y aurait-il une raison de ne pas la traiter exactement comme s'il s'agissait d'entreprises d'extraction par puits?

L'hon. M. Gordon: Je dirai respectueusement qu'à mon avis, le moment où nous étudierons les résolutions budgétaires serait bien choisi pour répondre à cette question. Je me ferai un plaisir d'y revenir à cette occasion-là. Autrement, il me semble que nous pourrions nous engager dans tout un débat.

LES TRANSPORTS

LES PROVINCES ATLANTIQUES—RÉPERCUSSION DE LA MESURE SUR L'ASSISTANCE AUX TAUX DE TRANSPORT DES MARCHANDISES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gerald A. Regan (Halifax): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports, au sujet de sa déclaration selon laquelle on fait actuellement l'étude des problèmes du transport dans les provinces atlantiques. Le ministre va-t-il donner à la Chambre l'assurance que la mesure législative sur les transports devant être présentée au cours de la session actuelle, ne portera pas atteinte à la situation qui règne dans les provinces atlantiques, en vertu de la loi sur l'assistance aux taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, tant que les études actuelles ne seront pas terminées?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est contraire au